

DÉCISION DE LA COMMISSION

du 10 janvier 2011

modifiant la décision 2010/89/UE relative à des mesures transitoires concernant l'application à des établissements sis en Roumanie de certaines exigences structurelles prévues par les règlements du Parlement européen et du Conseil (CE) n° 852/2004 et (CE) n° 853/2004

[notifiée sous le numéro C(2010) 9695]

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2011/9/UE)

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

2010/89/UE et de modifier les annexes de ladite décision en conséquence.

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (CE) n° 852/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 relatif à l'hygiène des denrées alimentaires ⁽¹⁾, et notamment son article 12, deuxième alinéa,vu le règlement (CE) n° 853/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 fixant des règles spécifiques d'hygiène applicables aux denrées alimentaires d'origine animale ⁽²⁾, et notamment son article 9, deuxième alinéa,

considérant ce qui suit:

(1) La décision 2010/89/UE de la Commission du 9 février 2010 relative à des mesures transitoires concernant l'application de plusieurs des exigences structurelles prévues par les règlements du Parlement européen et du Conseil (CE) n° 852/2004 et (CE) n° 853/2004 à certains établissements des secteurs de la viande, des produits de la pêche et des ovoproduits ainsi qu'à certains entrepôts frigorifiques sis, les uns et les autres, en Roumanie ⁽³⁾ limite l'application de plusieurs des exigences structurelles énoncées par lesdits règlements à certains établissements et entrepôts frigorifiques sis dans cet État membre. Ces mesures transitoires s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2010.

(2) La décision 2010/89/UE prévoit également que les produits provenant des établissements et ceux conservés dans les entrepôts énumérés à ses annexes I à IV sont écoulés exclusivement sur le marché national ou sont soumis à d'autres transformations dans les établissements.

(3) En octobre 2010, la Roumanie a informé la Commission qu'à la suite d'une évaluation effectuée par leurs services vétérinaires, certains établissements figurant dans ladite décision avaient mené à son terme leur programme de mise en conformité et avaient été agréés, tandis que certains autres avaient été fermés. Il est donc nécessaire d'actualiser les listes figurant aux annexes de la décision

(4) La Roumanie estime que, sur les 117 établissements concernés par les programmes de mise en conformité, 36 établissements du secteur de la viande, trois établissements du secteur des produits de la pêche et un entrepôt frigorifique ne pourront mener leur programme à son terme avant le 31 décembre 2010, en dépit du bon état d'avancement de ce programme.

(5) La Roumanie estime que les établissements concernés devraient être pleinement conformes aux exigences structurelles applicables énoncées par les règlements (CE) n° 852/2004 et (CE) n° 853/2004 d'ici au 31 décembre 2011. Compte tenu des améliorations structurelles en cours, il y a lieu de prolonger jusqu'à cette date la période d'application des mesures transitoires prévues par la décision 2010/89/UE.

(6) Comme la situation dans cet État membre devrait être réexaminée avant le 31 décembre 2011, il convient que la Roumanie soumette à la Commission, d'ici au 31 octobre 2011, un rapport sur les progrès accomplis par les établissements et entrepôts frigorifiques concernés sur la voie de la mise en conformité.

(7) Il y a donc lieu de prolonger la période d'application de la décision 2010/89/UE jusqu'au 31 décembre 2011.

(8) Par ailleurs, pour garantir la continuité des mesures transitoires et prévenir toute perturbation du secteur, il convient que la présente décision s'applique à compter du 1^{er} janvier 2011.

(9) Il y a donc lieu de modifier la décision 2010/89/UE en conséquence.

(10) Les mesures prévues à la présente décision sont conformes à l'avis du comité permanent de la chaîne alimentaire et de la santé animale,

⁽¹⁾ JO L 139 du 30.4.2004, p. 1.

⁽²⁾ JO L 139 du 30.4.2004, p. 55.

⁽³⁾ JO L 40 du 13.2.2010, p. 55.

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

La décision 2010/89/UE est modifiée comme suit:

1) À l'article 2, la date du «31 décembre 2010» est remplacée par celle du «31 décembre 2011».

2) L'article 3 est modifié comme suit:

a) dans la phrase introductive, la date du «31 décembre 2010» est remplacée par celle du «31 décembre 2011»;

b) le point c) est supprimé.

3) À l'article 4, paragraphe 1, la phrase introductive est remplacée par le texte suivant:

«1. Les produits provenant des établissements énumérés aux annexes I et II ou entreposés dans les établissements énumérés à l'annexe IV:».

4) À l'article 5, paragraphe 2, la date du «31 octobre 2010» est remplacée par celle du «31 octobre 2011».

5) À l'article 6, la date du «31 décembre 2010» est remplacée par celle du «31 décembre 2011».

6) Les annexes sont modifiées conformément à l'annexe de la présente décision.

Article 2

La présente décision s'applique à compter du 1^{er} janvier 2011.

Article 3

Les États membres sont destinataires de la présente décision.

Fait à Bruxelles, le 10 janvier 2011.

Par la Commission

John DALLI

Membre de la Commission

ANNEXE

Les annexes de la décision 2010/89/UE sont modifiées comme suit:

1) Les annexes I et II sont remplacées par le texte suivant:

«ANNEXE I

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS DU SECTEUR DE LA VIANDE

N°	N° vétérinaire	Nom de l'établissement	Ville/Rue ou village/région	Activités			
				AB	AD	ET	VH/PV
1	AB 2771	SC MONTANA POPA SRL	Blaj, str. Gh. Barițiu, jud. Alba, 515400	X	X	X	X
2	AB 3263	SC TRANSEURO SRL	Ighiu, str. Principală, nr. 205 A, jud. Alba, 517360	X	X	X	X
3	AG 008 IC	SC CARMEN SRL	Bascov, jud. Argeș, 117045	X	X	X	X
4	BC 5196	SC MIRALEX SRL	Bacău, str. Bicaz, nr. 8, jud. Bacău, 600293			X	
5	BH 3001	SC GLOBAL AGRO PRODEXIM SRL	Sârbi, nr. 469, jud. Bihor, 417520		X	X	
6	BH 5185	SC CARMANGERIE TAVI BOGDAN SRL	Mihai Bravu, nr. 169, jud. Bihor, 417237	X			
7	BR 574	SC ELECTIV PROD SRL	Comuna Romanu, jud. Brăila, 817115	X			
8	BR 774	SC ROFISH GROUP (*)	Brăila, str. Fata Portului, nr. 2, jud. Brăila, 810015			X	
9	BT 140	SC RAFFAELLO SRL	Tîngeni, jud. Botoșani, 717120			X	
10	BT 144	SC AGROCARN COMPANY SRL	Botoșani, str. Pod de Piatră, nr. 89, jud. Botoșani, 710350			X	
11	BT 198	SC EMANUEL COM SRL	Răchiți, jud. Botoșani, 717310	X	X	X	
12	BZ 115	SC FERM COM PROD SRL	Căldărăști, jud. Buzău, 125201	X			
13	BZ 110	SC CARMOZIMBRUL SRL	Râmnicu Sărat, str. Lt. Sava Roșescu, nr. 140, jud. Buzău, 125300	X			
14	BZ 112	SC TRI 94 PROD COM SRL	Comuna Berca, sat Valea Nucului, jud. Buzău, 127048		X	X	X
15	CS 40	SC PALALOGA CARNEPREP SRL	Bocșa, str. Binișului, nr. 1, jud. Caraș-Severin, 325300	X	X		
16	CT 19	SC CARNOB SRL	Lumina, str. Lebedelor, nr. 1A, jud. Constanța, 907175	X			
17	DB 3457	SC NEVAL SRL	Pietroșița, jud. Dâmbovița, 137360	X			

N°	N° vétérinaire	Nom de l'établissement	Ville/Rue ou village/région	Activités			
				AB	AD	ET	VH/PV
18	GJ 5	SC LEXI STAR SRL	Comuna Dănești, sat Bucureasa, jud. Gorj, 217200	X	X	X	X
19	GL 3330	SC KAROMTEC SRL	Tecuci, str. Mihail Kogălniceanu, nr. 48, jud. Galați, 805300			X	X
20	GL 4121	SC ROMNEF SRL	Munteni, jud. Galați, 807200	X			
21	HR 73	SC ELAN TRIDENT SRL	Odorheiu Secuiesc, str. Rákóczi Ferenc, nr. 90, jud. Harghita, 535600			X	
22	HR 153	SC ARTEIMPEX SRL	Gheorgheni, str. Kossuth Lajos, nr. 211, jud. Harghita, 535500	X			
23	HR 263	SC AVICOOPEX SRL	Cristuru Secuiesc, str. Orban Balays, jud. Harghita, 535400			X	
24	NT 33	SC CORD COMPANY SRL	Roman, str. Bogdan Dragoș, nr. 111, jud. Neamț, 611160	X			
25	PH 3618	SC BRUTUS IMPEX SRL	Mănești, jud. Prahova, 107375	X			
26	SV 5661	SC HARALD PROD SRL	Măzănăiești, jud. Suceava, 727219	X	X	X	X
27	SV 5963	SC DANILEVICI SRL	Gura Humorului, str. Fundătura Ghiocei, nr. 2, jud. Suceava, 725300	X	X	X	X
28	SV 6071	SC ANCAROL SRL	Gura Humorului, bd. Bucovina, FN, jud. Suceava, 725300	X	X	X	X
29	TL 782	SC PROD IMPORT CDC SRL	Frecăței, jud. Tulcea, 827075	X	X		
30	TM 378	SC VEROMEN SRL	Timișoara, jud. Timiș, 300970		X	X	X
31	TM 4187	SC FEMADAR SRL	Giroc, str. Gloria, nr. 4, jud. Timiș, 307220		X	X	X
32	TR 36	SC AVICOLA COSTESTI SRL	Roșiori de Vede, str. Vadu Vezii, nr. 1, jud. Teleorman, 145100	X			
33	TR 93	SC MARA PROD COM SRL	Alexandria, str. Abatorului, nr. 1 bis, jud. Teleorman, 140106		X	X	X
34	VN 3045	SC VANICAD SRL	Milcov, jud. Vrancea, 627205	X			
35	VS 2300	SC CARACUL SRL	Vaslui, jud. Vaslui, 730233	X	X		
36	CJ 109	SC ONCOS IMPEX SRL	Florești, str. Abatorului, nr. 2, jud. Cluj, 407280	X	X		

(*) SC TAZZ TRADE SRL a changé de raison sociale; la société s'appelle maintenant SC ROFISH GROUP SRL.

AB = abattoir

AD = atelier de découpe

ET = établissement de transformation

VH/PV = viandes hachées/préparations de viandes

ANNEXE II

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS DU SECTEUR DES PRODUITS DE LA PÊCHE

N°	N° vétérinaire	Nom de l'établissement	Ville/rue ou village/région	Activités	
				ET	ETPF
1	BR 184	SC ROFISH GROUP SRL (*)	Brăila, str. Fata Portului, nr. 2, jud. Brăila, 810015	X	
2	BR 185	SC ROFISH GROUP SRL (*)	Brăila, str. Fata Portului, nr. 2, jud. Brăila, 810015	X	
3	PH 1817	SC DIVERTAS SRL.	Comuna Fântânele, nr. 578, jud. Prahova, 107240	X	X

(*) SC TAZZ TRADE SRL a changé de raison sociale; la société s'appelle maintenant SC ROFISH GROUP SRL.

ET = établissement de transformation

ETPF = établissement de transformation de poisson frais»

2) L'annexe III est supprimée.

3) L'annexe IV est remplacée par le texte suivant:

«ANNEXE IV

LISTE DES ENTREPÔTS FRIGORIFIQUES

N°	N° vétérinaire	Nom de l'établissement	Ville/rue ou village/région	Activités
				EF
1	BC 1034	SC AGRICOLA INT. SRL	Bacău, Calea Moldovei, nr. 16, jud. Bacău, 600352	X

EF = entrepôt frigorifique»